

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

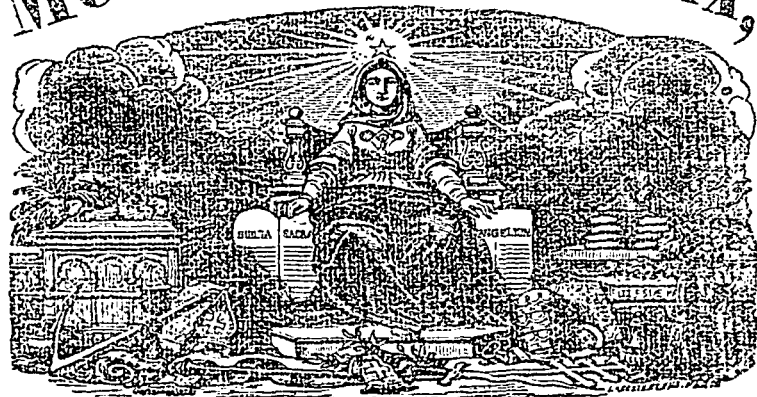
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Revue périodique.

VOL. 3.

MONTREAL, 26 AVRIL 1842.

No. 19.

## CONTROVERSE.

(SUITE ET FIN.)

VIII.—Vous dites avec les juifs incrédules qu'aucun homme ne peut remettre les péchés. Mais qui êtes-vous pour contredire ainsi votre Sauveur et prêcher une doctrine contraire à la sienne? Si Dieu veut donner tel et tel pouvoir à un homme, qui êtes-vous pour dire qu'il ne le peut pas? Est-ce que le Dieu tout puissant sera obligé de vous demander permission lorsqu'il voudra faire quelque chose? L'homme n'a pas le pouvoir de ressusciter les morts; Dieu seul a cette puissance. Mais si Dieu veut bien dans sa miséricorde donner ce pouvoir à Pierre et que Pierre s'approche de Tabitha qui était morte, et lui dise, "Levez-vous" viendrez-vous contester à Pierre le pouvoir qu'il exerce sur la mort même? Quand bien même vous auriez le courage de le faire, ni Pierre, ni ceux qui sont dans l'église fondée sur Pierre ne feront de cas de vos puérides objections. Et Pierre, faible mortel dira à la morte Tabitha, "Levez-vous," et elle se levra, et elle sera pleine de vie, et sa résurrection vous confondra, et chacun, excepté vous, bénira Dieu de ce qu'il a donné un si grand pouvoir aux hommes. Ainsi, Rev. Mr., sachez que Dieu seul a le pouvoir de ressusciter les morts, mais quand il veut donner ce pouvoir à un homme, fût il le dernier et la plus faible des hommes, il

pourra d'une seule parole briser les liens de la mort. De même Dieu scilicet le pouvoir de pardonner les péchés, mais si Dieu dans sa sagesse veut conférer ce pouvoir à un homme, cet homme pardonnera les péchés malgré toutes vos objections : or depuis que J.-C. a dit : *Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez et retenus &c. Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le Ciel, et tout ce que vous délierez sera délié.* Comment osez-vous nier que ces paroles n'ont pas leur accomplissement tel que J.-C. l'a prononcé.

Pour ne pas avouer que ce texte vous accable et vous confond, vous dites que J.-C. donnait par là à ses ministres le pouvoir de *déclarer* lorsque les péchés seraient remis : En vérité croyez-vous que si le Sauveur avait eu intention de dire qu'il ne donnait à ses apôtres que le pouvoir de *déclarer* lorsque les péchés étaient remis qu'il avait besoin de vous pour trouver ce mot *déclarer*. Non, mais comme il ne parlait pas de *déclaration*, mais de *pardon*, vous n'avez pas droit de changer ni sa parole, ni sa doctrine pour le faire parler autrement que l'Évangile nous le rapporte.

IX.—“*You misrepresent again*” l'église catholique lorsque vous parlez de l'invocation des saints : vous dites que c'est faire injure à J.-C. seul médiateur entre Dieu et les hommes. Par là vous donnez à entendre à mes bons et “*unsuspecting parents*” que nous faisons des saints autant de médiateurs entre Dieu et les hommes, dans le même sens et de la même manière que le Christ est médiateur entre son père et nous, *ce qui est faux*. Lorsque St. Paul demandait aux fidèles de son temps de prier Dieu pour lui, il ne leur demandait assurément pas une chose qui peut être injurieuse à J.-C. Il leur demandait pourtant de se poser comme médiateurs entre Dieu et lui, mais non pas sans doute de la même manière que J.-C. est médiateur.

Il aurait bien pu prier seul le Dieu bon et miséricordieux qui a promis d'écouter favorablement tous ceux qui s'adressent à lui avec foi ; mais, tout en priant lui-même, il pensait comme l'église catholique pense encore, que ses prières n'auraient que plus de force auprès de Dieu si elles montaient au ciel unies à celles des saints d'alors. Sans doute si quelques uns de nos réformateurs de religions déjà trois ou quatre fois réformées eussent vécu alors, ils auraient donné une bonne leçon à ce pauvre Saint Paul sur son manque de confiance en Dieu et sur l'injure affreuse qu'il faisait à la médiation de J. C. Sans doute qu'ils lui auraient dit : Est-ce que vous avez oublié que vous avez écrit vous-même, que J.-C. était seul médiateur entre Dieu et vous ? Adressez donc vos prières à Dieu par J.-C., mais ne faites pas vos demandes au ciel par les Hébreux ni par les Thessaloniciens qui ne valent pas mieux que vous, et qui ne sont pas appointés dans la bible pour être médiateurs pour personne. Assurément St. Paul aurait été bien en peine de répondre à ces savants réformateurs. Oui, tout autant que les catholiques sont en peine de répondre aux objections que vous faites aux prières qu'ils adressent aux Saints d'unir leurs vœux aux leurs devant Dieu. Lorsque je prie J.-C. Je lui demande comme étant mon sauveur et mon Dieu de *m'accorder* telle et telle grâce ; par exemple de *m'accorder* le pardon de mes péchés, de *m'accorder* une place au ciel, de *répondre* ses bénédictions les plus abondantes sur mes bien aimés parents, de leur donner une longue et

heureuse vie dans ce monde, et le paradis dans l'autre. Mais ce n'est pas ainsi que l'Eglise catholique veut que je m'adresse aux saints, qu'ils soient sur la terre, ou que nous les espérons au ciel. L'Eglise Catholique me dit qu'ils ne sont pas Dieux, qu'ils ne sont que de faibles créatures comme moi, qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, mais qu'étant plus parfaits et plus près de Dieu que moi, il me sera *avantageux* (non pas nécessaire) non pas de leur demander telle ou telle grâce, mais de leur demander de prier le Seigneur de m'accorder telle ou telle grâce. Et voilà pourquoi lorsque nous nous adressons à celle qui est par sa qualité de Mère de notre Sauveur et Dieu, au-dessus des anges, après lui avoir dit avec le St. Esprit. *Hail Mary full of grace, the Lord is with Thee, blessed art Thou amongst women, and blessed is the fruit of thy womb Jesus.* Nous ajoutons. *Holy Mary mother of God, pray for us sinners &c.*

Lorsque vous écriviez à mon père que la plupart des saints que l'Eglise catholique honore ont acquis cet honneur seulement pour avoir brûlé des hérétiques, construit des monastères ou des églises, vous aviez oublié qu'il y a un commandement du Seigneur qui dit : "Tu ne mentiras pas." Mon père est trop instruit et trop libéral pour vous avoir cru, et vous seriez bien en peine de prouver ce que vous dites là. En outre je crois qu'on doit plutôt mériter une place dans le ciel pour avoir bâti des temples dignes de la majesté de Dieu comme le faisaient les catholiques, que de les avoir renversés et détruits brutalement comme ont fait les *bons* et *pieux* réformateurs,

X.—Vous mettez ces propres paroles dans votre lettre à mon père : "*It is a most unscriptured tenet that the actions and merits of any sinful creature can supplement those of Christ.*" Je crois que vous aurez regret de ces mots de votre lettre qui prouvent si fort votre peu de mémoire, lorsque vous lirez, comme je vous invite à le faire, le chap. 1, v. 24 de l'épître de St. Paul aux Colossiens. Vous y verrez que sa doctrine est mot à mot le contraire de la vôtre. Car voici ce qu'il dit de lui-même : "*Who now rejoice in my sufferings for you, and fill up that which is behind, of the afflictions of Christ in my flesh for his body's sake!*" En vérité, R. M., il faut avouer que ce St. Paul, ce misérable pécheur qui disait qu'il voulait accomplir ce qui manquait aux souffrances du Christ, était un pauvre ignorant ; en comparaison des savans du jour qui soutiennent le contraire mot à mot.

St Paul mettait une confiance sans bornes à la vertu des souffrances du Christ pour les pécheurs, cependant il ajoutait que ces souffrances n'étaient pas suffisantes (non pas en elles-mêmes, mais parce que J.-C. voulait qu'il en fût ainsi pour que l'homme fût obligé de mortifier aussi sa chair). Il fallait, contradictoirement à ce que vous dites qu'il y eût comme un supplément dans les pénitences et les mortifications du pécheur vraiment repentant : pénitences et mortifications qui ne tirent pas à la vérité, leur mérite de l'homme, mais de leur union aux souffrances du Christ. C'est aussi la doctrine de l'Eglise catholique qui invite les pécheurs repentants à imiter St. Paul, à mortifier leur chair et à unir leurs mortifications aux souffrances de J.-C. qui veut bien les accepter et les rendre méritoires pour le bien commun du corps de l'Eglise. Ce n'est pas ma faute, Rev. Mr., si votre lettre prouve à mon père ou que les épîtres de St. Paul ne sont pas dans votre bible, ou que si

elles y sont, elles n'y sont pas l'objet d'une attention bien sérieuse de votre part.

XI.—Quant à la bible, vous persistez contre l'évidence des faits à soutenir que l'Eglise catholique en empêche la lecture. Mais vous êtes encore dans l'erreur en ceci comme dans tout le reste. Les prêtres catholiques loin d'avoir eu peur que je lusse la bible m'en ont mise une entre les mains, et cette lettre vous prouvera que je l'ai lue et méditée devant Dieu peut-être plus que vous ne l'eussiez désiré. Il a été un tems ou des scélérats tels que Luther, Calvin, Cranmer &c., avaient lancé dans le monde, une parole sortie de l'enfer qui permettait à tout le monde d'interpréter la bible à leur fantaisie. Tant qu'une trop funeste expérience n'eût pas fait connoître aux peuples que ce principe était absurde autant qu'impie, il fallut nécessairement que l'Eglise mit ses enfants (qui avaient toujours pu lire la Stc. bible auparavant) à l'abri de la phrénésie qui s'était emparée de tous les esprits de lire et d'interpréter la bible chacun à sa manière, et elle passa sagement des réglemens pour que la bible ne fut pas mise entre les mains de tout le monde. Mais aujourd'hui qu'on peut dire que l'arbre est connu à son fruit, aujourd'hui que les folies, les extravagances, les absurdités qui se multiplient parmi les protestants avec une incroyable fécondité à la suite du principe que vous soutenez que chacun peut interpréter la bible à sa façon, sont venus mettre les catholiques en garde contre ce même principe, et qu'ils ne sont plus du tout tentés de les suivre; l'Eglise à qui J.-C. a donné tout pouvoir sur la terre pour le salut des hommes permet la lecture de la bible à ceux de son peuple qui peuvent en profiter. Assurément il n'est pas bon que certaines personnes lisent certains passages de l'écriture sainte. Il est honteux et démoralisant qu'on expose des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe à lire l'histoire de Loth et de ses filles, le crime d'Onan, le cantique des cantiques, certaines choses du lévitique &c. &c. Un honnête père, une bonne mère de famille n'aimera pas à voir le jeune homme ou la jeune fille lire et approfondir (comme c'est pourtant souvent le cas) ces pages de la bible.

St. Pierre dans sa seconde épître chap. 3. v. 16. n'approuve pas que tout le monde lise les écritures, c'est aussi l'opinion de l'Eglise. Elle ne met pas l'écriture sainte entre les mains des petits enfans sans attention, ni entre les mains "*of the unlearned,*" parce qu'elles tourneraient à leur perte. Si elle la leur donne ce n'est qu'avec des commentaires qui valent bien les vôtres.

Que voit-on dans les églises protestantes ou la bible est entre les mains de tout le monde, où on ne parle que de bible, où l'on se glorifie de l'admirable liberté de l'interpréter chacun à sa manière? La désunion, le désordre, le fanatisme, les opinions les plus extravagantes. Ici, la bible à la main les "*jumpers*" sautent comme des fous pour plaire à Dieu. Là les "*methodists*" hurlent comme des loups malades, se pâment, sont ravis d'admiration à la voix d'une femme qui a plutôt l'air d'une possédée, que d'une humble servante de Jésus. Les "*quakers*" se croiraient damnés après avoir lu la bible s'ils étaient leurs chapeaux. Ici j'en vois d'autres qui ne se croient pas bien régénérés s'ils ne se sont pas plongés jusqu'au coup dans l'eau glacée. Là j'en vois qui, la bible à la main, ne veulent plus baptiser personne. Ici d'autres qui après avoir lu et relu la bible en concluent que J.-C. n'est pas

Dieu. Mgr. l'Archevêque protestant de Londres est prêt à donner sa précieuse vie pour soutenir que l'Eglise d'Angleterre telle qu'établie par la loi est l'épouse immaculée de Jésus, est l'Eglise de Dieu, et que l'Eglise d'Ecosse ne vaut pas grand chose sans évêque. Les Revds. ministres d'Ecosse au contraire, la Ste. Bible à la main, prouvent à leur peuple, clair comme le jour, que l'Eglise d'Angleterre n'est, dans le fond, qu'un misérable papisme mal déguisé, et se félicitent de la glorieuse époque où ils se sont, à la tête de leur peuple, émancipés des fers dont cette orgueilleuse église d'Angleterre voulait enchaîner leurs esprits. Enfin qu'est ce qui n'a pas été dit et prêché d'après ce principe absurde. Et le malheur est que dès lors que c'est un homme qui lit la bible, il peut débiter et prêcher les plus grandes folies que son cerveau malade et exalté lui fera trouver dans la bible, sans que vous puissiez le contredire puisque vous soutenez le principe que chacun doit lire la bible et former sa religion et sa croyance suivant ce que l'esprit saint (Il faut dire que l'esprit saint parle de bien des manières et fait bien des choses depuis que les modernes réformateurs l'ont mis entre les mains de tout le monde) lui dictera. Enfin Rev. Mr., si vous vouliez mettre la main sur la conscience vous avoueriez que ce principe de liberté que chacun a de lire et d'interpréter la bible chez vous, est une arme dévorante qui vous blesse tous, qui fait en peu d'années un squelette décharné de vos différentes églises, qui les fait descendre plus ou moins rapidement dans la pourriture et l'oubli du tombeau, pour en laisser la place à d'autres religions réformées qui auront aussi bientôt le même sort. Il me semble, quand vous réfléchissez à toutes ces choses, que vous ne pouvez vous empêcher de porter envie à la sagesse qui conduit l'Eglise Catholique, qui lui a toujours enseigné de se servir des écritures saintes pour éclairer les peuples sans faire périr les foibles !

Vous faites un crime à l'Eglise Catholique de ce que dans certains catéchismes il y a ces paroles des commandements, "*thou shall not make to thy self any graven images, to adore them &c.*" tandis que ces paroles ne se trouvent pas, dans d'autres de ces catéchismes. Si vous vous fussiez donné la peine de consulter le moindre ouvrage catholique, ou quelque personne parmi les catholiques, cela vous aurait empêché de prêcher dans votre lettre contre le commandement de Dieu qui dit "*tu ne mentiras pas contre ton prochain.*" De cette omission vous concluez tout de suite à dire à mon respectable père que les prêtres catholiques ont peur de dire la vérité, qu'ils sont accoutumés à tromper ainsi les peuples, et mille autres choses aussi indignes d'un homme instruit et libéral, mais surtout indignes d'un ministre de la vérité. Voici la vérité: lorsque vous rencontrez quelques petits catéchismes où ces mots ne sont pas, c'est que ce sont des abrégés de la doctrine chrétienne, où on s'est appliqué autant que possible à donner une idée juste au petit enfant, sans trop surcharger sa mémoire de mots explicatifs parce-qu'alors on se réserve de lui donner l'explication verbalement et c'est ce que vous faites tous les jours vous même dans les petits catéchismes que vous mettez entre les mains des enfants, où le sens et non les mots de la doctrine est contenu. Lorsqu'on a fait apprendre par cœur à l'enfant qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il doit seul être adoré, il est facile de lui dire et de lui faire comprendre qu'il ne faut pas adorer les images, ni les statues.

Vous conseillez à mon père de me faire lire différents livres écrits contre les catholiques. Il n'y a rien là de surprenant, mais ce qui vous surprendra peut-être, c'est que le prêtre catholique à qui j'ai fait ma confession général, m'a obligé de lire plusieurs de ces livres écrits contre les catholiques, il m'en a même mis un en main écrit par le célèbre Archevêque Tillotson ; et je vous dirai que rien ne m'a plus décidé que ces livres aussi bien que votre lettre à me faire catholique. Parceque j'ai vu qu'ils ne contenaient que des erreurs et des préjugés. Je prendrai donc la liberté avant de terminer de vous prier d'imiter la libéralité du prêtre dont je viens de vous parler : il n'a pas voulu que je me décidasse avant d'avoir examiné les deux côtés de la question, il n'a pas voulu me faire lire seulement des livres catholiques, il m'en a fait lire de protestants. agissez ainsi envers votre peuple, mais surtout envers mes chers parents, invitez les à étudier les deux côtés de la question ; mettez leur non seulement des écrits protestants en mains, mais invitez les aussi à lire quelques bons ouvrages catholiques tels que "*Wiseman's lectures on the principal doctrines of Sc.*" ou bien "*an amiable discussion on the church of England by the Rev. M. Travern,*" ou bien "*Bossuet's exposition of the Catholic faith.*"

J'ai l'honneur d'être,

Mr., votre très-humble serviteur,

WILLIAM BAWLD.



Nous empruntons à l'*Ami de la Religion* d'éloquens extraits d'un discours sur la Prière. M. l'abbé Fayet, ci-devant vicaire-général de Rouen et devenu le digne successeur de Mgr. d'Evreux, dans la cure de St. Roch, ne dément pas dans cette touchante instruction la réputation d'éloquence qui le précéda dans la capitale. Les nobles et touchans enseignemens qu'exprime le célèbre prédicateur nous semblent propres à inspirer le désir de prier aux âmes les plus arides et les moins soucieuses des choses de Dieu, en même temps qu'elles doivent affermir dans leur amour et leur respect pour la prière, celles qui en font leur aliment.

« Le dimanche 20 février, M. l'abbé Fayet a parlé de la *Prière*, sujet qu'ont traité plus d'une fois nos grands maîtres de la chaire.

La division de son discours était simple et naturelle, la toute-puissance de la prière ici-bas, et dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, dans les événemens du monde extérieur comme dans les événemens du monde moral.

Tout ce qu'on appelle phénomène naturel est l'ouvrage de Dieu et le produit des lois qu'il a établies.

« Or, de toutes ces lois, la plus haute et la plus frappante, c'est le rang supérieur que l'homme occupe dans cet univers. Tous les êtres avec lesquels l'homme peut entrer en communication se rapportent à son existence, à sa durée et à ses besoins. Le ciel, la terre, les élémens, les animaux sont appelés tour à tour à le servir, à conserver et à embellir sa vie. Il les maîtrise, il les dompte, il les assouplit, il les mêle ou les divise suivant ses besoins, et même

quelquefois selon ses caprices. Roi de la terre, il la couvre à son gré de villes, de palais, de chemins, de forêts et de moissons. Roi de la mer, il se balance sur ses abîmes, il se joue au milieu de ses orages, il pose des digues à sa furie, il pille ses trésors, et il ordonne à ses vagues écumantes de servir de route à ses découvertes. Roi des animaux, il leur commande de le servir, de l'amuser ou de disparaître. Roi des élémens, la lumière, le feu, l'air et l'eau, instrumens dociles de son génie, se laissent emprisonner, composer et décomposer pour l'agrément de sa vie, le progrès de ses sciences et la gloire de ses travaux. Il est la cause finale de l'univers matériel, et la seconde majesté de la nature."

Innocent, l'homme avait droit à ce que toute la nature le servît à genoux ; coupable, c'est autre chose. Mais, dans son état de chute, il lui sera laissé un moyen de domination assorti à sa condition. Il recevra de la prière le sceptre qu'il avait perdu par le péché.

"L'homme peut tout ce qu'il veut, dites-vous quelquefois. Oui, l'homme qui prie ; car alors sa volonté, unie à la toute-puissante volonté de Dieu, dispose des moyens d'action et de salut dont Dieu dispose lui-même. Comme un aimant irrésistible, elle attire et détache des lois ordinaires de la nature tous les effets utiles dans nos besoins, et repousse tous ceux qui nous seraient funestes. Et, lorsqu'une sainteté consommée a fait disparaître jusqu'aux plus légères traces de fragilité ; lorsque la volonté humaine se perd et se confond par l'amour dans la divine volonté, la prière non-seulement fait plier sous elle toutes les forces aveugles de la matière, mais encore elle va suspendre jusqu'à l'action des lois en apparence les plus inflexibles. La prière d'un Moïse ouvre la mer et force les rochers à donner des eaux vives. La prière d'un Josué étonne le soleil obligé d'obéir à la voix d'un homme. La prière d'un Elie fait pleuvoir les eaux rafraîchissantes sur une terre altérée longtemps et brûlée par une ardente chaleur. Plus près de nous, la prière de douze pauvres pêcheurs fait marcher les paralytiques, entendre les sourds, ouvrir les yeux des aveugles, ressuscite les morts et brise toutes les lois du monde des esprits, plus dures et plus fortes que les lois du monde des corps . . . . .

"Aussi cette grande loi de la prière a-t-elle régné sur toutes les nations, sans distinction de Grecs et de Barbares, parce qu'elle était écrite sur tous les événemens de la vie. Elle présidait à la naissance, au mariage, au trépas ; elle scellait les contrats et les alliances ; elle sanctionnait toutes les lois ; elle appelait aux mêmes temples toutes les grandeurs et toutes les faiblesses, les bergers comme les rois ; elle ouvrait et fermait la guerre. Toujours et partout les grandes assemblées des Etats, les grands corps de magistrature, à genoux et la prière sur les lèvres, invoquaient sur leurs travaux la protection du Dieu des empires ; les arts et métiers avaient leurs jours de prière comme leurs jours de travail, et la prière à l'aube du jour montait au ciel du sein de chaque famille, et consacrait le repos que l'homme donnait à ses membres lassés du poids du jour et de la chaleur. - L'importance de la loi de la prière était si universellement sentie, que tous les gouvernemens, pour la mieux observer, et de crainte qu'elle ne fût oubliée dans certaines familles, avaient fait de la prière un établissement public et une institution nationale. Ils lui avaient consacré



des maisons et des terres ; ils avaient choisi dans l'Etat des hommes à part qu'ils dispensaient de tout autre service, pour les consacrer uniquement à la prière et la nuit et le jour, n'ignorant pas que, cette grande loi étant religieusement observée, il s'ensuivrait l'accomplissement de toutes les autres.

« Hier encore la prière était le premier besoin du monde, la plus forte colonne des sociétés ; et aujourd'hui commence l'histoire des peuples qui ne prient pas, qui insultent à la prière, et qui demandent, avec un sourire amer, à quoi servent les gens qui prient. Vous l'apprendrez par l'expérience, M. F., si la raison et la foi sont impuissantes à vous enseigner. Vous ne violerez pas impunément les lois de votre nature. Voyez-vous déjà les lieux où l'on ne prie plus, où le temple est fermé et où personne ne viendrait se prosterner s'il était ouvert ; où les classes inférieures, privées de tout secours spirituel, n'ont plus pour règle que la vie animale, pour guide que la voix du vice, où les repaires de la débauche sont les seuls temples, des chants obscènes les seules prières ; où l'enfance, quelquefois dressée au crime et toujours nourrie dans la corruption, n'apprend que par le blasphème qu'il y a quelque chose qu'on nomme Dieu ; où, parvenu au terme de sa hideuse carrière, l'homme ne trouve en lui-même ni une idée d'avenir, ni une espérance du ciel, ni un souvenir d'innocence ? Voyez-vous l'affreuse ignominie où tombe l'homme qui ne prie plus ! Comprenez vous ce que seront dans peu d'années ces vastes populations ainsi dégradées, tantôt assoupies comme d'une lourde ivresse, tantôt agitées de mouvements terribles quand leurs passions viendront à fermenter ? O Dieu des miséricordes, éloignez, éloignez de nos yeux le triste tableau de ce sombre avenir ! »

Dans la seconde partie, l'orateur a prouvé que la prière est la première loi, et le premier besoin de l'homme dans l'ordre spirituel.

Pour accomplir ses magnifiques destinées, l'homme a besoin de lumières ! Mais où puiser ces lumières absolument nécessaires ? Dans les livres ? Mais les livres combattent les livres ; et tout lire, tout comparer est une entreprise insensée. Dans le raisonnement et la discussion ? Mais nous raisonnons et nous discutons autant qu'il y a d'heures dans la course du soleil, et rien n'est encore convenu, et nous n'avons appris qu'à douter. Prions, prions, et la connaissance de Dieu, la fin de l'homme, le but de la société, le mélange des bons et des méchants, la suffisance des clartés de la religion, la nécessité de ses ombres, la divine autorité de l'Eglise nous seront révélés par la prière.

Mais eût-il toutes les lumières désirables pour connoître le bien, l'homme abandonné à lui-même manque de force et de courage pour le pratiquer. Tout acte de vertu est un sacrifice ; il suppose un violent effort contre nous-même, et la victoire n'est que le fruit du combat. Or notre volonté affoiblie et brisée comme un soldat mutilé par le fer, succombe aisément dans cette lutte acharnée. C'est en priant qu'on résiste à la plus violente tentation.

« Où est l'orgueil que la prière n'ait point dompté, les penchans qu'elle n'ait

point réprimés, les renoncemens et les mortifications austères qu'elle n'ait point rendus faciles, les sacrifices qu'elle n'ait point adoucis jusqu'à les rendre aimables ? Et qui pourrait en être surpris ? Elle verse doucement dans le cœur un amour qui absorbe tous les amours, et qui, donnant à nos affections un objet éternel, une immortelle beauté, les dégage entièrement de ces liens terrestres où elles s'agitent éperdues au milieu des créatures qui ne peuvent les rassasier. Alors l'ambition n'aspire qu'à posséder le ciel, l'orgueil qu'à se rapprocher de Dieu par une sainteté semblable à la sienne ; la haine n'a d'autre objet que le mal ; et nos passions, prenant des ailes, planent sur un monde où elles ne pourraient se reposer qu'en se souillant, et soutiennent notre âme dans ces régions pures, élevées, où elle ne respire que l'air de l'immortalité . . .

« C'est surtout pour nous consoler dans nos afflictions que la prière est toute puissante. Alors que les entreprises ont toutes échoués, que le jour baisse, qu'il fait nuit dans les pensées, que quelque chose de poignant et d'amer pique et déchire le cœur ; alors que les projets de félicité, épuisés d'avenir, s'endorment dans une fatigue stérile ; qu'un dégoût invincible et du monde, et des autres, et de soi-même, a envahi toutes les profondeurs de l'homme ; que les plaisirs coulent sur les passions comme sur le marbre ; que l'âme, irritée contre les sens qui l'ont trompée, les méprise comme une vile boue, et que les sens n'osent plus demander à l'âme épuisée de nouvelles jouissances ; alors que cette âme et ce corps parlent sourdement de se séparer comme deux époux déshonorés l'un par l'autre, et dont l'union fait le supplice . . . O lois humaines, opinion plus forte que les lois, philanthropie, sociétés savantes, je vous adjure, versez une seule goutte de consolation dans l'âme de cet infortuné ! Arrachez de son esprit l'affreux dessein où il est de se détruire ! Quelle honte, quelle ignominie, si après tant de découvertes après tant de réformes, après tant de promesses, le désespoir devenu populaire allait laisser sur cette terre, par vous affranchie des superstitions, pour tout monument à la postérité, les cadavres et les ossemens de vos suicides ! Hâtez-vous donc, car le bruit lugubre des morts volontaires retentit d'un bout du royaume à l'autre, et le manteau de votre civilisation est taché de sang . . . O sainte loi de la prière, divine et céleste consolatrice des pauvres mortels, ils vous ont rejetée avec dégoût, ils vous ont tournée en dérision dans leurs salons et sur leurs théâtres ! Ah ! revenez parmi nous, soyez le compagnon fidèle de nos travaux, la lumière de nos entreprises, la sauvegarde de nos enfans, le témoin de nos joies, la consolatrice de nos douleurs, et la couronne de notre vie ! »



Dimanche dernier nous eûmes à la cathédrale un spectacle bien édifiant : trente-un soldats reçurent les sacrements d'Eucharistie et de Confirmation avec l'extérieur le plus recueilli et la piété la plus admirable. Une quinzaine d'autres militaires communiaient dans le même temps à l'église des Récollets. Un grand nombre d'entr'eux étaient naguère de grands pécheurs : longtemps abandonnés sans secours religieux dans les Grandes Indes et ailleurs, environnés de toutes les séductions attachées à la profession des armes, plusieurs n'avaient pas fait encore leur première communion ; d'autres ne s'étaient pas approchés des sacrements depuis vingt-cinq, vingt-sept ans ; et l'on peut s'i-

maginer ce que doit produire la licence des camps sur des cœurs où ne règne pas la religion. Le respectable M. Phelan est allé, avec son zèle accoutumé, à la découverte de toutes ces misères, et il a gagné à Dieu ces pauvres hommes, abandonnés de tant de manières. Ils doivent donc bénir la Providence de les avoir conduits sur cette terre étrangère, mais si catholique et si hospitalière, de leur avoir donné ce bon Pasteur qui n'épargne ni tems ni fatigues pour aller chercher les brebis égarées. M. Phelan a enrôlé dans la société de Tempérance plus de 350 soldats: quel beau résultat! Les conversions dont nous parlons sont à nos yeux plus difficiles et plus merveilleuses que celles des protestans; les liens des passions sont plus forts que toutes les hérésies et toutes les erreurs.



L'Impartial de la Meurthe annonce que Mgr. de Forbin-Janson vient d'être nommé à l'archevêché de Rheims, et en conséquence, son coadjuteur, Mgr. Menjaud, à l'évêché de Nancy. Cette nouvelle demande confirmation.



### NOUVELLES DES INDES.

Les dernières nouvelles authentiques vont jusqu'au 28 décembre; une lettre de cette date annonce que la garnison de Caboul n'avait pas encore abandonné la place, mais elle se disposait à se mettre en mouvement pour chercher à s'ouvrir un passage. Des bruits qui circulent et qui trop souvent sont vérifiés par l'événement, dit le *Bombay Times*, feraient penser que cette tentative a eu lieu et que la brave garnison est entièrement détruite.

La triste supposition du *Bombay Times* s'est réalisée, ainsi que l'attestent les correspondances reçues par les journaux anglais.

Le *Morning Herald* annonce comme un fait sinon officiel du moins authentique, que les 5,000 hommes qui composaient la garnison de Caboul ont été passés au fil de l'épée. Le combat, dit-il, a duré trois jours, combat terrible! Les Anglais ont été massacrés comme des moutons par un ennemi que protégeaient des montagnes escarpées. Il reste à peine un homme du 44<sup>e</sup>. régiment. Avant de se mettre en marche, c'est à peine si chaque homme avait vingt cartouches. Quand ces rares munitions ont été épuisées, il a fallu que les braves Anglais chargeassent à la baïonnette l'ennemi qui s'abritait derrière les rochers presque inaccessibles; 5,600 ont péri. L'Officier, porteur de ces nouvelles, a dit qu'il avait vu faire une affreuse boucherie de sept officiers.

Le *Morning Chronicle* cite une correspondance d'Alexandrie, en date du 23 février, qui confirme ces tristes détails; nous y voyons que les Anglais avaient fait une capitulation pour se retirer du Caboul; ils avaient laissé tous leurs malades, leurs blessés dans la ville capitale (Caboul) et n'avaient pas été molestés pendant deux jours; mais le troisième jour de leur marche, ils avaient été attaqués par des forces immenses, et après s'être battus avec le plus grand courage, ils furent abandonnés par les régimens d'indigènes qui prirent la fuite. Les derniers hommes du brave 44<sup>e</sup>. et du régiment de la reine ont été aperçus réduits au nombre d'environ 150 hommes formant encore une phalange compacte, luttant au milieu des neiges et tombant percés de coups. Lady Macenaghten et les autres dames anglaises ont été envoyées dans des granges pour égrener du blé; on a l'intention de les échanger contre Oest Mohammed.

Quelques alarmantes que soient ces nouvelles, le *Morning Post*, journal ministériel, en fait présager de plus alarmantes encore:

« Nous pouvons, dit-il, assurer à nos lecteurs que les nouvelles de l'Inde reçues par le gouvernement sont encore plus alarmantes et d'une nature plus désastreuse, s'il est possible, que celles que nous avons été en mesure d'annoncer au public. *Cour. des F.-Us.* »

---

## C O R R E S P O N D A N C E S .

---

### RETAITE DE LONGUEUIL.

On nous avait promis pour notre No. du 12 avril une communication sur la mission de Longueil: cette communication nous ayant fait défaut, force

nous fut de recourir à une autre plume pour le même objet. Mais comme ce retard ôte à sa lettre l'intérêt de l'opportunité, notre correspondant voudra bien nous pardonner si nous n'en publions que les extraits suivans.

A l'Éditeur des *Mélanges*.—La mission de Longueil commencée le 14 Mars se termina le mardi 5 avril, par la plantation de la croix et l'inauguration d'une jolie chapelle du St. Sépulehre, à l'entrée du village.... Cette mission a mieux prouvé encore combien l'on doit bénir l'établissement des R. P. Oblats en ce pays ; car ils avaient de grandes difficultés à vaincre dans une paroisse située à la porte de Montréal. Ils ne pouvaient espérer de frapper si vivement les esprits et d'entraîner les cœurs par leurs saintes prédications, chez un peuple familiarisé, pour ainsi dire, avec tous les grands spectacles religieux, et toute l'éloquence de la parole évangélique, qu'ils étaient à portée de voir et d'entendre si souvent dans la ville épiscopale. Cependant la grâce opéra ici des miracles aussi nombreux et peut-être plus étonnans que dans les localités déjà évangélisées, et en apparence plus favorables au succès... On ne put compter que quelques personnes sourdes à la voix de Dieu ; et encore on n'attendait que l'heure de leur conversion. Car, selon la sainte et prophétique parole du R. P. Supérieur, ils devaient venir tous, même ceux qui se croyaient bien avertis dans leur résistance à la grâce ; et sa parole s'est réalisée jusqu'au dernier instant.... Les Pères avaient déjà mis sur leurs épaules leurs manteaux de voyage, que des cœurs touchés à la dernière heure les appelèrent au confessionnal.... Pendant la sainte mission les R. P. établirent deux confréries régulièrement organisées ; l'une de filles, pour la Persévérance, l'autre d'hommes, pour la Tempérance, avec leurs statuts, leurs présidentes, leurs moniteurs, &c. On comptait bien peu sur les enrôlemens dans les sociétés de tempérance, surtout de la tempérance totale, cependant les feuilles d'engagemens préparées, en apparence au-delà du besoin, manquèrent à la moitié des enrôlemens.... Mais ce qui fait le plus bel éloge de cette mission, ce n'est pas tant le mouvement qu'elle produisit, que les résultats obtenus et remarqués depuis ; la paroisse a un tout autre aspect, et tout promet qu'elle fera constamment la consolation de son grand vicaire bien aimé, et de son zélé neveu, le respectable curé de Longueil... Mgr. de Montréal termina dignement la mission par une visite épiscopale durant les trois derniers jours ; et sa Grandeur parut satisfaite des fruits abondans recueillis pendant les saints jours que sa bonté avait ménagés à cette paroisse.

### VOCATION DU CANADA.

Nous recevons avec une reconnaissance bien vive la communication ci-dessous ; et nous nous empressons d'en favoriser nos lecteurs. Elle est due à une plume que nous savions habile ; mais pour comble de faveur, notre savant correspondant nous annonce que ce n'est là que le commencement de sa bienveillante coopération. Puisse son talent exercé venir souvent en aide à notre incapacité et à notre inexpérience ! Ce vœu, cette prière nous les adressons de nouveau à la bienveillance de tous nos confrères.

VOCATION ! mot tout parfumé d'ascétisme, et qui doit se trouver tout dépaycé dans un journal même religieux, et pourtant il faudra bien qu'il y entre aujourd'hui, dût-on rire de lui, dût-il rire de lui-même, car nous voulons vous entretenir très-sérieusement de la vocation du Canada. Mais que voulez-vous dire par-là ? Une chose bien simple. Aux yeux du chrétien qui croit que tout vient de Dieu, que tout va ou doit aller à Dieu, tous les êtres ont une vocation ou destination à eux particulière, que les uns accomplissent sans le savoir et toujours, que d'autres accomplissent librement et trop souvent n'accomplissent pas, mais non sans porter la peine de leur infidélité. Ainsi arrive-t-il à l'homme dont presque tous les malaises viennent de ce qu'il n'est pas à sa place, de ce qu'il n'accomplit pas sa vocation.

Mais si les individus ont une vocation, les peuples ont aussi la leur déterminée dans les conseils éternels de la Providence, et manifestée par leur histoire. Pour eux aussi la prospérité est attachée à la fidélité à l'accomplir.

Disons-nous, en effet, que la Ville éternelle n'aît pas reçu d'en-haut la vocation de commander au monde, d'abord par la terreur des armes, puis par la douce violence de la parole évangélique ?

Et de nos jours, disons-nous que Dieu n'aît pas voulu visiblement donner à l'héroïque

Irlande, pour prix de sa persécution dans trois siècles, la noble vocation de porter, par ses enfans, le nom catholique dans l'univers entier ? N'est-il pas providentiel de voir, par son moyen, l'Angleterre protestante contribuer plus que personne au progrès du catholicisme dans ses colonies, en attendant qu'elle-même, poussée par le mouvement si consolant et si inattendu de ses Universités, rentre aussi dans cette arche du salut ?

Et surtout, est-il besoin de prouver qu'une mission semblable a été départie à la France, quand le titre que lui donne l'Eglise, quand la voix même d'écrivains étrangers, quand sa position au centre de l'Europe, et entre les deux mers qui lui ouvrent le chemin des deux mondes, quand le caractère de son peuple, et surtout quand toutes les pages de son histoire l'inscrivent sur son noble front ? Non, ce n'est pas pour rien que l'Eglise l'appelle sa fille aînée, et on peut ajouter fidèle, car jamais aucune hérésie ne put s'y naturaliser. Et maintenant encore que le protestantisme y sème ses bibles et ses prédications, les hommes religieux ne s'en émeuvent pas le moins du monde ; ils disent avec le noble Comte de Montalembert : *laissez faire, la France n'est pas faite pour être protestante ; et ils en donnent la raison avec l'éloquent Lacordaire : le Français est trop logique pour être protestant ; il proteste contre tout ou contre rien.*

Et maintenant encore elle accomplit sa mission plus fidèlement qu'on ne le pense. Voyez son prosélytisme ardent ; voyez la dépenser ses aumônes, ses prières, et mieux encore les sueurs et le sang de ses missionnaires qui, au nord et au midi, à l'orient et au couchant font connaître le nom catholique et bénir le nom français ; voyez même le dévouement de ses religieux égalier le dévouement de ses missionnaires, les pousser jusqu'aux extrémités du monde, pour gagner par les bienfaits ceux qui résistent à la puissance de la prédication, et dites si vous osez faire un reproche au Souverain Pontife d'avoir sans cesse les yeux tournés vers la France, non que la France soit nécessaire, mais parce que Dieu a voulu visiblement l'honorer de cette sublime mission.

Eh bien ! cette mission de la France, c'est celle du Canada. Le Canada c'est la France de l'Amérique, ou du moins il nous semble qu'il peut le devenir. Mais sur quel fondement appuyons-nous cette idée ? 1<sup>o</sup>. Sur l'origine de ses habitans : le Canadien est Français ; il en a conservé la vivacité, la politesse, la gaieté, l'amabilité ; il n'a eu garde de renoncer à cet esprit saintement entreprenant qui ne voit point d'obstacles quand il s'agit de la gloire de Dieu et du salut de ses frères ; la même intrépidité qui lui fait braver tous les dangers de ses longs voyages dans les forêts sauvages, lui donne le zèle infatigable de l'apôtre pour voler à la conquête des âmes. Il a conservé cette facilité à se plier à des manières étrangères et mêmes pénibles afin de s'attacher les cœurs ; et de faire aimer plutôt que démontrer les vérités qu'il veut inculquer dans les esprits.

2<sup>o</sup>. Sur l'histoire toute pieuse de sa colonisation. Les premiers colons furent des protestans ; ils ne réussirent pas. La Providence voulant un pied-à-terre au catholicisme dans l'Amérique du Nord, un contrepois aux colonies protestantes de la Nouvelle-Angleterre, et plus tard, espérons, un levain pour faire fermenter toute la masse ; un flambeau qui éclairât toute cette partie du monde. Le Canada devint une colonie catholique, fondée par une compagnie qui spéculait, non pas sur les fourrures des sauvages, mais sur leurs pauvres âmes : exemple peut-être unique dans l'histoire, de sorte que si, selon Gibbon, les évêques ont fondé le royaume de France, c'est bien à la religion que la Nouvelle-France doit son existence, son unité, sa nationalité (1) bien distincte. 3<sup>o</sup>. Et sa position topographique ! voyez la carte : au Nord les tribus sauvages ; à l'Ouest, à l'Est, au Sud partout les peuples divisés entre les mille nuances du protestantisme. Il nous semble que la Providence qui ne fait rien au hasard a eu ses desseins en cela. Montréal particulièrement est un centre admirable ; si cette ville se contentait d'accaparer les richesses du Nord et du Midi, elle serait loin d'accomplir sa vocation ; elle est placée là pour faire rayonner autour d'elle le flambeau de la vraie religion qui lui a donné naissance ; c'est une reconnaissance qu'elle lui doit ; Marie ne lui a pas donné son nom pour qu'elle se contente de commercer sur les fourrures.

Le Canada ! pays si resserré, comment peut-on bâser sur lui de si grandes espérances ?

(1) L'auteur, par ce mot, entend probablement un peuple parlant la même langue, ayant la même religion, les mêmes lois, les mêmes mœurs, le même caractère ; en un mot, un peuple composé d'élémens homogènes, sans lesquels on peut bien former des agglomérations d'hommes, mais sans lesquels on ne pourra jamais constituer une nation, ni créer une nationalité. C'est ainsi que nous comprenons nous-même ce mot puissant de nationalité *Note du Réd.*

que peut-il dans les destinées du monde ? sait-on même son nom ?—Eh bien, c'est parce qu'il est petit en lui-même que Dieu s'en servira ; c'est parce qu'il est petit en lui-même qu'il a besoin de s'appuyer sur quelque chose de grand et de fort. La vigne pour se soutenir a besoin d'un arbre vigoureux. Ce point d'appui pour le Canada, c'est la religion catholique ; ce sera le levier qui tôt ou tard soulèvera l'Amérique ; qu'il lui reste fidèle, la main qui le fera mouvoir aura part à ses triomphes.—Le Canada est resserré ! voyez pourtant l'honneur immense qu'on lui a attribué en Europe, l'honneur d'avoir été, par sa fidélité à la religion catholique, une des causes de la liberté religieuse accordée à toutes les autres possessions britanniques (1).—Le Canada est resserré ! voyez pourtant ce qu'il a déjà fait ; car il faut lui rendre justice, il a compris par instinct sa vocation et déjà il s'est mis à l'œuvre. Comptez les saints évêques, les intrépides missionnaires qu'il a envoyés généreusement à ses voisins moins favorisés, et même jusqu'aux bords de la grande mer ; et si dans sa détresse il a déjà tant fait, que ne promet-il pas pour le jour de son abondance et de sa richesse ? Alors, si nous ne nous faisons pas illusion, il s'accomplira des merveilles ; bien des sourds entendront, bien des aveugles verront, bien des morts ressusciteront, bien des pauvres surtout entendront la bonne nouvelle !

Et maintenant comprenez-vous ce que c'est que la vocation du Canada ? Un autre jour nous dirons comment il l'accomplira.

## LE BARDE IRLANDAIS.

I.—Quand la nuit sombre descend sur les rivages d'Antrim, et que les grandes colonnes basaltiques de la Chaussée des Géans ressemblent de loin aux rayons de la lune qui se projettent dans les eaux écumeuses de la mer du Nord, une voix triste et mélancolique soupire dans les échos de ces grèves solitaire. Est-ce donc le chant plaintif d'un oiseau étranger égaré sur ces plages, qui regrette les arbres et les graines nourricières de sa patrie ? Cette douce et tremblante harmonie, qui se mêle aux fraîches brises du soir, et qui se perd dans les lointaines vallées, est-ce la voix d'un esprit ou le bruit du vent qui soupire, en glissant dans les intervalles de la gigantesque colonnade de laves ?

II.—C'est la voix d'un enfant de la verte Erin, la voix sainte du poète qui gémit ainsi dans le silence du soir. Comme le Barde antique assis sur les rochers que de temps en temps viennent couvrir les vagues écumeuses de la mer, et pressant sur son sein la harpe gallique qui réjouissait autrefois les échos de l'Irlande, il raconte en paroles mélodieuses les choses passées et les misères actuelles de la noble terre sur laquelle la sombre et fanatique Albion a fait germer la misère et l'esclavage. Oh ! la misère dans tes flancs fertiles, noble mère de tant de braves hommes ! l'esclavage pour toi, belle et noble Erin ! pour toi dont le front libre s'élevait parmi les nations tout rayonnant du signe sacré de la Rédemption, et chargé des lauriers de cent batailles !

III.—Hélas ! ainsi le Seigneur le voulut dans ces temps déjà lointains où le roi angevin, accompagné de ses barons normands au corselet de fer et à la lourde épée, vint réclamer comme son domaine tout le pays depuis le cap Malin jusqu'au cap Clear, depuis les fertiles bords du Shannon jusqu'aux côtes sauvages d'Antrim. Désolation ! désolation ! et ce fut un Saxon, dont les Normands avaient opprimé les pères, qui te livra à la fureur des Normands, toi mon Irlande chérie !

IV.—Comme le fils de l'homme fut vendu par l'apôtre infidèle, ainsi noble

(1) Voyez les *Annales de la Propagation de la Foi*.

Erin, tu fus livrée, toi si religieuse et si tendre ! Et tu devais aussi porter ta croix dans ce monde, tu devais être foulée aux pieds des soldats grossiers, exposée aux injures de la populace, et tu devais plusieurs fois tremper tes lèvres pâles et mourantes dans le calice d'amertume ; tu as été ainsi choisie pour une seconde expiation ; et, au milieu de tes souffrances, tu as levé vers le Ciel tes yeux humides, pour y chercher le courage et l'espérance . . . . .

V.—Oh ! combien de fois, depuis ces jours de deuil, l'Eglise n'a-t-elle pas pleuré sur toi, dont la voix suppliante, malheureuse Irlande, s'élevait vers elle du sein de l'abîme de maux où tu fus plongée ! Ses larmes se sont mêlées aux tiennes ; ses prières ont monté avec les tiennes jusqu'au trône de l'Eternel, et une pensée d'avenir est tombée sur ton front pâle, comme un doux rayon du soleil du printemps fait germer la fleur odorante au sommet de tes montagnes neigeuses.

VI.—Et cependant l'Irlande ne tomba pas, comme le pin verdoyant, sous la hache du bûcheron : elle se leva frémissante de colère quand les chevaux des Normands hennirent dans ses vallées, quand les haunnières ennemies se déployèrent sur ses collines. Il fallut qu'un de tes fils, aux bras forts et nerveux, se révoltât contre sa mère, pour que tu pliasses le genou devant un suzerain, mon Irlande chérie ! Honte éternelle sur ton nom, roi de Laghonagh, Dermot, fils de Morrogh ! toi dont la voix sacrilège appela l'étranger à ton secours, parce que, trop faible contre un brave rival, il n'y avait pas dans ton clan assez d'épées qui se levassent pour toi. O lâche ! . . . . .

VII.—Non, l'Irlande ne descendit point sans gloire dans l'abîme profond du malheur ; de braves enfans moururent pour elle ; et bien des fois, devant son épée victorieuse, elle vit fuir l'Anglais épouvanté ; bien des fois un cri de colère et de liberté retentit dans les échos de ses montagnes ; bien des fois la voix de son peuple mugit comme l'Océan aux approches de la tempête ; et alors, Albion, tes lords orgueilleux, les ministres infidèles et corrompus de ta foi morte, tes avides marchands, tes soldats mercenaires ont frémi. Déjà ils croyaient voir la harpe irlandaise sur les vieux créneaux de la tour de Londres, accompagnant un chant de mort !

VIII.—Albion, qu'as-tu fait de ta sœur, la belle et noble Erin ? . . . . .

IX.— . . . . .

X.—Pardon, pardon, Seigneur ! si ces paroles amères sortent de la bouche du poète, comme les flots irrités des torrens qui vont grossir les eaux du Shannon ; c'est qu'il aime tendrement sa mère, et que sa mère a tant pleuré ! . . . . . c'est que la plainte ne console pas ; c'est que la patience ne guérit pas le cœur qui souffre ! . . . . . c'est qu'il est des misères trop grandes pour tes créatures. Mais pourquoi douter, ô mon Dieu ! de ta justice et de ta bonté ? tu ne pardonneras qu'à ceux qui pardonnent . . . . . Eh bien ! qu'Albion prospère ; mais qu'Erin soit libre ! Oh ! tu pardonneras, Seigneur ! si une voix irlandaise crie vers toi : Dieu sauve l'Angleterre ! . . . . . Notre Père qui êtes dans les cieux, prenez pitié de l'Irlande catholique et résignée, que ses larmes et ses misères soient mises dans la balance de votre justice, et que des jours sans orages descendent sur ses collines . . . . . Amen ! Amen !

XI.—Et maintenant, ô mère des saints et des héros, mon Irlande bien-aimée ! ton poète qui chante dans l'ombre des nuits ta colère et tes espérances, te demande aux échos des grèves d'Antrim ; viens le visiter dans ses songes d'avenir ; viens comme une apparition bienfaisante réaliser sa pensée d'amour et de dévouement. Oh ! n'est-ce point toi, ma mère, n'est-ce point toi qui, agenouillée sur le rivage, pries le Seigneur ton Dieu pour tes tristes enfans ? n'est-ce point toi dont les mains chargées de chaînes pressent encore sur ton cœur la croix du Sauveur ? Salut, ma noble mère !

XII.—Oh ! que tu es belle encore, mon amour, dans ta douleur sublime ! Quelle vive et sainte espérance brille dans tes yeux bleus, qui cherchent dans le Ciel un refuge pour ta misère ! La brise soulève ta longue chevelure, et les vagues expirantes de l'Océan viennent mouiller les plis de ta blanche robe. Une sainte et ravissante harmonie t'environne ; car le malheur est sacré . . . . La pâleur de ton front atteste tes longues souffrances ; mais quel délicieux sourire vient froisser tes lèvres . . . . Ne sont-ce point les mélodieuses paroles d'un hymne d'espérance que, d'une voix attendrie, tu mêles aux accords de ma harpe, jusqu'au moment où le soleil, descendant sur ces grèves désolées, finit le songe du poète ? Alors tout disparaît, hélas ! excepté sa douleur ; et les derniers accents de sa voix vont porter dans les échos ies plus lointains ces mots que le Seigneur entendra . . . . Irlande ! Irlande ! que Dieu te protège !



## POESIE.

### MA MÈRE.

Une pierre, une grille, un saule, et quelques fleurs  
Qui s'ouvrent au soleil dans ces lieux de douleurs,  
Plus belles de fraîcheur qu'en un riant parterre,  
Voilà donc ce qui couvre et ce front vénéré.  
Et ce cœur si souvent contre le mien serré !...  
O ma mère ! ma mère !

Et je ne croirais pas ! Et lorsqu'au Ciel vers toi  
La foi m'ouvre un chemin, j'écarterais la foi !  
O mon Dieu ! que mon cœur dans ce monde fragile  
Où votre voix renverse et relève à son gré  
Et le faible et le fort, que mon cœur déchiré  
Lui soit un saint asile !

Que tout ce qui m'entoure et frappe mon regard  
Ait une voix pour dire : il est un monde à part,  
Un monde tout d'amour, sans larmes, sans souffrance !  
Voir mourir ce qu'on aime, et puis douter après !  
Oh ! cela ne se peut ! Le cœur a ses regrets ;  
Mais l'âme a l'espérance.

Et si cette âme, hélas ! appartenait au sort  
Comme ici-bas la vie appartient à la mort,  
Dans quel but, ô mon Dieu ! les hommes et le monde ?  
Et que resterait-il d'une création  
Qui n'aurait pour pivot que la destruction ?  
Rien, qu'une boue immonde.

Et la vie est si longue et si faite de pleurs,  
Que s'il fallait mourir, sans que de nos douleurs



Dieu n'eût ailleurs pitié, mieux vaudrait à la vie  
 Dès l'enfance opposer le calme du néant.  
 Mais le néant n'est pas ! C'est un mot impuissant  
 Que tout repousse et nie ;

Un mot qui élût la vie et qui place à sa fin,  
 Au lieu d'éternité, des bornes au destin ;  
 Un mot où tout périt, où tout tombe et s'engouffre ;  
 Un mot que par pitié l'on devrait renoncer  
 (Que l'on y croye ou non) à jamais prononcer  
 Devant l'Être qui souffre.

Car cette éternité que dérobe à ses yeux  
 L'obscurité des nuits, ou la pompe des cieus,  
 Lui promet un bonheur auquel il aime à croire :  
 Oh ! pourquoi donc, raillant ces rêves d'avenir  
 Que Dieu mit dans son cœur, se plaie à les ternir  
 D'un souille dérisoire !

Elle m'attend !... Mon Dieu, que de fois ces deux mots  
 N'ont-ils pas de mon cœur endormi tous les maux !  
 Elle m'attend !.. oh ! oui ! mes larmes, ma prière,  
 Rien n'est perdu pour elle, et sa voix parle en moi,  
 Et je sens qu'elle dit : " Je veille encore sur toi !... "  
 O ma mère, ma mère !

Et je ne croirais pas ! Et jamais l'avenir  
 Ne s'offrirait à moi pour me faire bénir  
 Le Dieu qui me la garde et près d'elle m'appelle,  
 Le Dieu qui tout enfant se révélait à moi,  
 Lorsqu'aux pieds de ma mère, à genoux, avec foi  
 Je le priais pour elle ;

Pour elle, qui m'aimait du plus profond amour ;  
 Pour elle, que jamais je ne quittai d'un jour ;  
 Car loin d'elle, mon Dieu, la vie était amère !  
 Et maintenant ; hélas ! que mon cœur dans ton cœur  
 Ne peut plus épancher sa joie ou sa douleur,  
 Que ferai-je, ô ma mère ?

Que ferai-je en ce monde, où tu m'as dit adieu,  
 Si je ne croyais pas ? si je doutais de Dieu ?...  
 Mais Dieu, c'était ma mère. et je l'adore en elle :  
 Ma foi, toute d'instinct, attire au Ciel mon cœur ;  
 C'est là qu'est le repos, c'est là qu'est le bonheur ;  
 C'est là que tout m'appelle.

Madame MELANIE WALDON.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

ON S'ABONNE chez MM. FABRE et LE-} PRIX D'ABONNEMENT.—Quatre piastres  
 PROHON, Libraires, et au Bureau du Jour-} pour l'année, cinq piastres, par la poste,  
 nal, à Montréal, Canada. } payables d'avance, par chaque semestre.  
 L'abonnement court du 1er. janvier au 1er. juillet et du 1er. juillet au 1er. janvier.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL  
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, L'IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.